Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D015-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	24	

Vote
Aucun
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 16/01/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, COLAS Odette, HAMON Julie, LE GOFF Brigitte, LE GUERN Annick, LE HOUEROU Rollande, LE SCORNET Georgette, MOUILLE Sandrine, THEPAULT Sophie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUDROT Christophe, BOUSSARD Laurent, CONGAR Philippe, DOUBROFF Jean-Michel, DUVAL Daniel, HERE Roger, HUON Thierry, JAOUEN Ludovic, LE COMTE Jean-Yves, LE ROUX Alain, LE VAILLANT Bernard, MANACH Jacques

Absents ayant donné procuration : Mmes : GAUTHIER Mariane à DUVAL Daniel, PRIGENT Audrey à THEPAULT Sophie, MM : BILLIET Jean-Claude à DOUBROFF Jean-Michel, DELEPINE Johny à LE VAILLANT Bernard, JEAN Joël à HÉRÉ Roger, MINEC Pierre-Yves à LE HOUEROU Rollande, SALOMÉ Olivier à HUON Joëlle, SIMON Alain à LE COMTE Jean-Yves

Absent : CARON Sylvie

A été nommé(e) secrétaire : LE COMTE Jean-Yves

2026D015 – Compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal

Conformément aux dispositions des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire pour la commune de Plouigneau par délibération du 27 mai 2020.

Dans ce cadre les décisions suivantes ont été prises depuis le 27 novembre 2025 :
- Décision 2025/DEC/065 du 03 décembre 2025 – Rénovation du complexe sportif – lot 3 Gros Œuvre – Acte de sous-traitance – Société NOBA au profit de la société DENIEL Etanchéité : 3.470,00 € H.T. ;
- Décision 2025/DEC/066 du 22 décembre 2025 – M 57 Fongibilité des crédits – décision modificative portant virement de crédits de chapitre à chapitre en section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260122-2026D015-DE

Article	Nature	Dépenses	Recettes	Chapitre
60631	Fournitures non stockées- Fournitures d'entretien	- 15 000.00 €		011
7391111	Dégrèvement taxe foncière propriétés non bâties jeunes agriculteurs	+ 4 000.00 €		014
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitations sur les logements vacants	+ 5 000.00 €		014
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 1 000.00 €		014
7498	Autres reversements sur dotations et participations	+ 5 000.00 €		014
		0.00 €	**0.00 €**	

En mairie, le 23/01/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
LE COMTE Jean-Yves